



## Chères Oiséennes, Chers Oiséens

Bienvenue à toutes et à tous pour ce nouveau bulletin municipal qui nous rapproche à grands pas de la fin d'année; vacances scolaires, vacances d'été ne sont plus que souvenirs. Le bulletin municipal de Décembre porte à votre connaissance la création du site internet qui était l'un de nos engagements lors des dernières élections municipales, il est en phase de validation.

**Nous ne manquerons pas de vous en informer dès sa mise en ligne.**

Chacun d'entre nous pourra suivre à son souhait la vie de notre commune depuis notre arrivée, y trouver bon nombre d'informations, prendre connaissance des réunions du Conseil Municipal ou du Regroupement Scolaire voir d'autres événements. Nous ne manquerons pas de le faire évoluer mais nous continuerons de vous informer par distribution dans les boîtes aux lettres tels les moments de convivialité ou autres.

Ces derniers mois ont vu la réalisation de bon nombre de travaux qui permettront de mieux servir l'intérêt général et à chacun

d'entre nous de profiter d'un meilleur cadre de vie.

- \* Terrain multi sports: la pose d'un portail automatisé, mieux gérer les heures d'ouverture et fermeture.
  - \* La salle polyvalente: avec la rénovation de la toiture l'avenir de celle-ci devrait être assuré pour bon nombre d'années.
  - \* Notre école: - Réalisation de travaux de maçonnerie.  
- Aire de stationnement: la plantation de cotonéasters et pose de gabions.
  - \* L'église: après la réfection du mur et des menuiseries de la sacristie, il restait la réfection intérieure de la dalle béton et son recouvrement.
  - \* Rue de VERDUN: Un réaménagement de la place du haut qui méritait la pose de nouveaux enrobés.
- En 2021, pour la Rue du MIDI, la ruelle Bernard et l'impasse derrière la Mairie notre volonté: y donner une autre dimension, un autre cadre de vie.

Le projet avait été mis à l'étude en 2020, les premiers travaux ont vu le jour en 2023. C'est

- L'enfouissement des lignes électriques et téléphoniques avec la pose de nouveaux candélabres, le remplacement des éclairages de la Mairie. Ces candélabres sont équipés de leds (économie d'énergie).
- La mise en sens unique pour plus de sécurité vu l'étroitesse de celle-ci, limiter la circulation mais aussi améliorer les besoins de stationnement, permettre le futur réaménagement des trottoirs.

Pour 2024 et 2025, des subventions nous sont déjà attribuées, d'autres sont attendues. Tous ces travaux seront réalisés avec un reste à charge communal. Est prévu la réalisation d'un muret de soutènement des terres, le réaménagement des trottoirs avec la pose d'enrobés, d'une émulsion gravillonnée ruelle Bernard et de l'impasse derrière la Mairie, y compris la réfection de la voirie. Pour les riverains une réunion d'informations sera proposée en temps voulu.

### **Améliorer les Finances Communales, Diminuer les Charges.**

- Lotissement de la Sucrerie: Nous avons trouvé un accord avec L'OPAL de l'Aisne; rachetées l'euro symbolique par la commune, à notre charge les frais d'honoraires notariaux; les deux parcelles restées disponibles ont trouvées acquéreurs.
- Rue du PLANTY: des terrains inoccupés depuis bon nombre d'années ont été viabilisées; création de deux parcelles constructibles; elles sont mises en vente.
- Parcelles ZE6 - ZE7 (anciens puits Nestlé). Achetées en 2015, restées sans avenir, elles ont trouvées preneur.

**Cours d'eau des Bas-Prés:** D'un différent entre l'exploitant agricole et la commune il était ressorti en 2018 suite un rapport d'expert, une décision du Tribunal Administratif d'Amiens qui obligeait la commune à mettre en œuvre des travaux pour faciliter l'écoulement des eaux venant essentiellement du collecteur pluvial mais aussi de sources qui y circulaient. Courant 2023 un accord avait été trouvé en partenariat avec le SMAECEA (Syndicat Mixte d'Aménagement et Entretien des Cours d'Eau de l'Avesnois), la Commune et les propriétaires riverains. Celui-ci devait prendre en charge l'entretien, il devait permettre d'y trouver une solution pérenne. Lors d'une réunion en Mairie avec les différentes parties prenantes l'exploitant agricole s'est rétracté alors qu'il avait donné son accord; ce choix annule le démarrage des travaux prévus deuxième quinzaine d'octobre. L'avenir de celui-ci est donc remis en question, ces travaux devaient relever d'aucunes charges pour la Commune et les trois propriétaires riverains. Nous continuerons de travailler sur ce sujet.

### **Bâtiment communal: ancien bureau de la Poste.**

Au delà de la vétusté de la bâtisse d'importants travaux étaient à prévoir pour répondre aux différentes réglementations énergétiques et autres. Sur proposition de la commission des travaux après les avoir cités, les prévisions budgétaires à prendre en compte sur plusieurs années pour les mettre en œuvre et même si des subventions peuvent être attendues nous avons besoin de trois années au minimum avant de retrouver des logements à proposer au public sans compter sur un retour investissement assuré. Après en avoir délibéré le Conseil Municipal a décidé de ne pas faire tous ces travaux et mettre en vente cette ancienne bâtisse et ses annexes.

### **Effractions bâtiments techniques.**

Courant le mois d'octobre nous avons été victime d'un cambriolage qui laisse place à une effraction sans précédent suivi d'un préjudice financier important pour la Commune pénalisant l'organisation du travail pour le personnel technique. Le montant estimé en perte matérielle se monte à environ 14. 000 euros; les démarches auprès de l'assurance sont en cours, il faudra réinvestir dans les prochains mois.

### ***Les Commerces: Apportons notre soutien.***

**Le local commercial:** ***La petite Boutique*** C'est l'arrivée d'un nouveau locataire avec une réouverture début Décembre. Un point multi services où nous pourrons y trouver divers produits. Souhaitons lui pleine réussite pour son engagement.

**Le café-restaurant:** sans surprise de par son fonctionnement et son avenir compromis, dès le mois de Mars nous avons pris les décisions qui s'imposaient. Une fermeture depuis plusieurs mois. Malgré des démarches administratives très contraignantes nous avons pu récupérer les lieux fin septembre. Des travaux de réparations et rénovation s'imposent, indispensables pour le proposer à un éventuel futur projet. Nous mettrons tout en œuvre et gardons espoir pour une réouverture proche.

Les illuminations qui sont posées sur les bâtiments publics en cette fin d'année c'est l'occasion de marquer les fêtes qui se rapprochent. Je tiens à remercier tout particulièrement celles et ceux qui nous accompagnent individuellement.

***En cette fin d'année 2023, les Membres du Conseil Municipal, le Personnel Administratif et Technique, le Personnel du Regroupement Scolaire se joignent à moi et vous souhaitons de belles et bonnes fêtes pour vous et vos familles.***

Bonne lecture à tous.....

Le Maire,  
Jean-Louis DUFRENNE

## Des Travaux Réalisés au cours de l'année



### *Le Repas des Aînés*



### *La Soirée Beaujolais*



## Le Fil Infos

### **Environnement: Il faut se préparer et anticiper**

#### La loi sur le compostage obligatoire en 2024

Dans le cadre de la **loi anti-gaspillage pour l'économie circulaire de 2020**, le tri des déchets organiques devient obligatoire pour tous dès le 1er janvier 2024. Cette nouvelle mesure vise une meilleure gestion des déchets puisque ce sont 85 kg de biodéchets qui sont jetés par personne et par an. Le tri des déchets fermentescibles vise une réduction des déchets en France. Au lieu du gaspillage actuel, ils pourront donc être valorisés et être transformés en énergie. Cette **mesure** contribue également à la lutte contre le changement climatique, car les déchets organiques génèrent du méthane, un puissant gaz à effet de serre, lorsqu'ils sont enfouis ou incinérés dans les décharges.

#### Répondre à cette exigence: Les choix et décisions du Conseil Communautaire

La Commission de l'Environnement a proposé plusieurs pistes d'améliorations au prestataire tout en cherchant à maîtriser les coûts de fonctionnement. Nous sommes dans l'attente de réponses. Un sujet sensible pour les années à venir.

### État Civil

- \* Le samedi 22 juillet: Mariage de Mr Emmanuel LEMAIRE et Mme Sylvie LESIEUR
- \* Le samedi 09 septembre: Mariage de Mr Romuald REPLAN et Mme Mélanie BLOUIN
- \* Le samedi 26 août: Décès de Mme Isabelle LABBE née DOUAY
- \* Le mardi 12 septembre: Décès de Mr Francis KUCZKO
- \* Le mardi 03 octobre: Décès de Mme Mireille GARBE née PELLETIER
- \* Le mardi 17 octobre: Décès de Mme Michelle ROLLIER née COLLET

### **En cette fin d'année: Les moments de convivialité**

Avec les Fêtes et Cérémonies: - le dimanche 22 octobre, Repas des Aînés ouvert également à la population avec une participation financière.

- le vendredi 15 décembre, Pot de fin d'année avec le Personnel Communal et Regroupement Scolaire.
- le samedi 16 décembre, Distribution des colis de Noël aux Aînés.

Avec le Comité des Fêtes: - le samedi 18 novembre, Soirée Beaujolais nouveau avec animation.  
- le samedi 09 décembre, Parade de Noël à travers le village.

### Le Regroupement Scolaire

*Le mardi 19 décembre, à partir de 14 heures, en salle polyvalente de OISY, Fête de Noël pour les enfants. Est prévu un spectacle suivi d'un chocolat chaud et goûter puis la vente de travaux manuels préparés par les enfants. L'association des 3Y participe à cet après midi.*

*Si vous êtes disponible venez les encourager. c'est avec grand plaisir que les Enseignantes et Parents d'élèves vous accueilleront.*

### Enquête Annuelle de Recensement 2024

*Un recensement de la population sera réalisé sur la Commune en Janvier-Février. Le coordonnateur communal se rendra à votre domicile; je vous remercie par avance de l'accueil que vous lui réserverez.*

